



voltaia

entreprise
À MISSION

TAXONOMIE EUROPÉENNE

2025



Sommaire

Edito..... 3

Identification des activités de Voltalia éligibles et alignées à la taxonomie européenne.. 4

Production d’électricité au moyen de la technologie solaire photovoltaïque.....5

Production d’électricité à partir d’énergie éolienne.....6

Production d’électricité par une centrale hydroélectrique.....7

Production d’électricité par bioénergie.....8

Autres activités de Voltalia éligibles et alignées.....9

Analyse d’alignement des activités de Voltalia à la Taxonomie européenne.....10

Exclusions.....12

Rapport sur les indicateurs clés de performance financière.....13

Annexes.....14

Edito

Dans un contexte mondial marqué par l'urgence climatique et la dégradation des écosystèmes, il devient essentiel de disposer de référentiels robustes pour identifier, évaluer et orienter les activités économiques vers des modèles durables. La Taxonomie européenne, instaurée par l'Union européenne, constitue un cadre réglementaire de référence visant à définir les activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental. Elle repose sur des critères scientifiques rigoureux et vise à garantir que les investissements soutiennent effectivement la transition écologique.

Ce rapport présente la part du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et des dépenses d'exploitation (OpEx) de Voltalia associée à des activités alignées avec les objectifs environnementaux définis par la Taxonomie européenne. Il met en lumière la contribution du Groupe aux priorités de l'Union européenne en matière de développement durable, notamment la lutte contre le changement climatique et la transition énergétique.

L'intégration de la Taxonomie s'inscrit pleinement dans le cadre du reporting de durabilité établi conformément aux exigences de la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) et des European Sustainability Reporting Standards (ESRS). En se conformant à ces obligations, Voltalia démontre son engagement en faveur d'une gouvernance responsable, d'une communication extra-financière fiable et transparente et d'une stratégie alignée avec les attentes de ses parties prenantes et des marchés financiers.

À travers cette démarche, Voltalia affirme son rôle d'acteur engagé dans la construction d'une économie résiliente et bas-carbone et dans l'accompagnement de la transition énergétique.



Marine Jacquier

Directrice développement durable Groupe





Identification des activités de Voltalia éligibles et alignées à la Taxonomie européenne

Les activités éligibles à la Taxonomie européennes sont définies et décrites par l'Acte Délégué « Climat » publié par la Commission européenne en juin 2021. Les activités considérées comme « durables » doivent contribuer substantiellement à un ou plusieurs des objectifs environnementaux suivants :

- atténuation du changement climatique ;
- adaptation au changement climatique ;
- utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines ;
- transition vers une économie circulaire ;
- prévention et contrôle de la pollution ;
- protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Voltalia a conduit une analyse détaillée de l'ensemble des activités de ses entités consolidées au regard des exigences de la Taxonomie européenne, au-delà de la seule analyse des codes NACE (nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne).

Cette analyse a été menée conjointement par la Direction Développement Durable et la Direction Financière (Contrôle de Gestion). Elle couvre les activités de Développement et Vente d'énergie, de Construction et Maintenance (Renvolt), ainsi que certaines activités spécialisées du Groupe. Cette revue a permis d'identifier les activités éligibles et alignées contribuant principalement à l'objectif d'atténuation du changement climatique notamment dans les domaines du solaire, de l'éolien, du stockage d'électricité, de l'hydroélectricité, de la biomasse et des services favorisant la transition énergétique.



Production d'électricité au moyen de la technologie solaire photovoltaïque (4.1)

Ces activités regroupent la construction et l'exploitation d'installations de production d'électricité produisant de l'électricité au moyen de la technologie solaire photovoltaïque.

Au 31 décembre 2025, Voltalia disposait d'une capacité solaire installée de 1957 MW, soit près de 67% de sa capacité totale installée.

Les centrales solaires de Voltalia ont permis d'éviter l'émission de plus de 618 kilotonnes équivalentes de CO₂ dans l'atmosphère en 2025.

La **part du chiffre d'affaires** de Voltalia aligné sur la Taxonomie au moyen de cette activité est de **72 %**.

La **part des dépenses d'investissement** alignées sur la Taxonomie au moyen de cette activité est de **77%**.

La **part des dépenses d'exploitation** alignées sur la Taxonomie au moyen de cette activité est de **6%**.



Production d'électricité à partir d'énergie éolienne (4.3)

Ces activités regroupent la construction et l'exploitation d'installations de production d'électricité produisant de l'électricité à partir d'énergie éolienne.

Au 31 décembre 2025, Voltalia disposait d'une capacité éolienne installée de 854 MW, soit 29% de sa capacité totale installée.

Les centrales éoliennes de Voltalia ont permis d'éviter l'émission de plus de 780 kilotonnes équivalentes de CO₂ dans l'atmosphère en 2025.

La **part du chiffre d'affaires** de Voltalia aligné sur la Taxonomie au moyen de cette activité est de **20%**.

La **part des dépenses d'investissement** alignées sur la Taxonomie au moyen de cette activité est de **4%**.

La **part des dépenses d'exploitation** alignées sur la Taxonomie au moyen de cette activité est de **7%**.



Production d'électricité par une centrale hydroélectrique (4.5)

Ces activités regroupent la construction et l'exploitation d'installations de production d'électricité produisant de l'électricité par une centrale hydroélectrique.

Au 31 décembre 2025, Voltalia disposait d'une capacité hydroélectrique installée de 17 MW, soit 0,6% de sa capacité totale installée.

Les centrales hydroélectriques de Voltalia ont permis d'éviter l'émission de près d'une kilotonne équivalente de CO₂ dans l'atmosphère en 2025.

La **part du chiffre d'affaires** de Voltalia aligné sur la Taxonomie au moyen de cette activité est de **0,1%**.

La **part des dépenses d'investissement** alignées sur la Taxonomie au moyen de cette activité est de **0,5%**.

La **part des dépenses d'exploitation** alignées sur la Taxonomie au moyen de cette activité est de **0%**.



Production d'électricité par bioénergie (4.8)

Ces activités regroupent la construction et l'exploitation d'installations de production d'électricité produisant de l'électricité exclusivement à partir de la biomasse, de biogaz ou de bioliquides, à l'exclusion de la production d'électricité à partir d'un mélange de combustibles renouvelables et de biogaz ou de bioliquides.

Au 31 décembre 2025, Voltalia disposait d'une capacité biomasse installée de 17 MW, soit 0,6% de sa capacité totale installée.

Les centrales biomasses de Voltalia ont permis d'éviter l'émission de 14 kilotonnes équivalentes de CO2 dans l'atmosphère en 2025.

La **part du chiffre d'affaires** de Voltalia aligné sur la Taxonomie au moyen de cette activité est de **3%**.

La **part des dépenses d'investissement** alignées sur la Taxonomie au moyen de cette activité est de **1%**.

La **part des dépenses d'exploitation** alignées sur la Taxonomie au moyen de cette activité est de **0%**.

Autres activités de Voltalia éligibles et alignées



Services spécialisés en lien avec la performance énergétique des bâtiments (9.3)

Voltalia a pris en compte les services et solutions d'efficacité énergétique d'Helexia (gestion du froid, solution CVC, audits, *revamping*, plan de comptage).

La part du chiffre d'affaires de Voltalia aligné sur la Taxonomie au moyen de cette activité est de **1,2%**.

La part des dépenses d'investissement alignées sur la Taxonomie au moyen de cette activité est de 0%.

La part des dépenses d'exploitation alignées sur la Taxonomie au moyen de cette activité est de 0%.

Installation, maintenance et réparation d'instruments et de dispositifs de mesure, de régulation et de contrôle de la performance énergétique des bâtiments (7.5)

Helexia, filiale de Voltalia, accompagne les entreprises dans leur transition énergétique et l'amélioration de la performance énergétique de leurs bâtiments.

La part du chiffre d'affaires de Voltalia aligné sur la Taxonomie au moyen de cette activité est de **0,3 %**.

La part des dépenses d'investissement alignées sur la Taxonomie au moyen de cette activité est de **0 %**.

La part des dépenses d'exploitation alignées sur la Taxonomie au moyen de cette activité est de **0 %**.

Analyse d'alignement des activités de Voltalia à la Taxonomie européenne

Toutes les activités de Voltalia identifiées comme éligibles à la Taxonomie sont également alignées car respectant les critères énoncés par l'Acte Délégué Climat. Il n'y a donc pas d'écart entre le taux d'éligibilité et d'alignement des activités de Voltalia en 2025.

- Ne présentent pas ou sont conformes aux critères d'examen technique (fixant des seuils de performance environnementale) établis par la Commission européenne ;
- Sont exercées dans le respect des principes directeurs de l'OCDE, l'ONU et l'OIT relatifs aux droits de l'Homme ;
- Ne causent pas de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux (*Do No Significant Harm*).

Préjudice aux objectifs environnementaux - Do not significant harm

Adaptation au changement climatique	Dès la phase de conception et de prédimensionnement des projets, Voltalia réalise des analyses des risques physiques climatiques sur l'ensemble de ses actifs solaires et éoliens. Ces analyses portent notamment sur l'évolution des températures, le stress hydrique, les inondations, les incendies, les tempêtes, la grêle et les variations du rayonnement solaire ou de la vitesse du vent. Elles permettent d'identifier les actifs les plus exposés et de définir les mesures d'adaptation garantissant la résilience des installations.
Économie circulaire	Voltalia veille à ce que les déchets et les équipements électroniques en fin de vie (modules, onduleurs, turbines, etc.) soient triés, collectés et stockés temporairement avant traitement par des prestataires ou éco-organismes partenaires, conformément aux exigences définies dans la procédure de gestion des déchets du Groupe et adapté à chaque projet.
Biodiversité et écosystèmes	Voltalia applique une démarche « Éviter, Réduire, Compenser » tout au long du cycle de vie de ses projets. Des études d'impact environnemental et social sont réalisées afin d'identifier et de réduire les impacts potentiels sur les habitats naturels, la faune, la flore et les écosystèmes. En 2025, 93 % de la capacité en construction dans les pays non désignés étaient couverts par des études alignées sur les standards de la Société Financière Internationale (SFI).

Respect des droits humains - Minimum safeguards

	À travers sa politique Droits humains, sa Charte Éthique et son Code de conduite, Voltalia et ses partenaires s'engagent à respecter les droits humains internationalement reconnus conformément aux principes de l'ONU, de l'OCDE et de l'OIT. L'entreprise interdit le travail des enfants, le travail forcé, la discrimination, le harcèlement et la violence, tout en garantissant des conditions de travail sûres et équitables. Des mesures sont également mises en œuvre pour prévenir la corruption, notamment au travers du programme de conformité Sapin II, de l'évaluation des tiers, de clauses contractuelles et de mécanismes d'alerte.
--	--

Analyse d'alignement– Critères d'examen techniques

Activités de Voltalia	
4.1. Production d'électricité au moyen de la technologie solaire photovoltaïque	Voltalia a produit 2 297 025 MWh et construit et/ou opéré 1 957 MW d'énergie solaire en 2025, en propre ou pour des tiers. L'ensemble des centrales solaires de Voltalia sont intégrées dans le calcul, sans seuil d'intensité carbone.
4.3. Production d'électricité à partir d'énergie éolienne	Voltalia a produit 2 540 362 MWh et construit et/ou opéré 854 MW d'énergie éolienne en 2025. L'ensemble des centrales éoliennes de Voltalia sont intégrées dans le calcul, sans seuil d'intensité carbone.
4.5. Production d'électricité par une centrale hydroélectrique	Voltalia a produit 7 522 MWh et construit et/ou opéré 17 MW d'énergie hydraulique en 2025. L'ensemble des centrales ayant produit cette année satisfait le critère et sont intégrées dans le calcul.
4.8. Production d'électricité par bioénergie	Voltalia a produit 19 736 MWh et opéré 17 MW d'énergie biomasse en 2025. L'ensemble des centrales biomasses sont intégrées dans le calcul car conformes aux seuils d'émissions fixés par la directive (UE) 2015/2193.
4.10. Stockage de l'électricité	Voltalia a opéré 56 MW d'installation de stockage en 2025. L'ensemble des centrales de stockage de Voltalia sont intégrées dans le calcul, sans seuil d'intensité carbone.
7.5. Installation, maintenance et réparation d'instruments et de dispositifs de mesure, de régulation et de contrôle de la performance énergétique des bâtiments	Helexia, filiale de Voltalia, développe et propose aux entreprises des services d'accompagnement à la transition énergétique et d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments.
9.3. Services spécialisés en lien avec la performance énergétique des bâtiments	Helexia, filiale de Voltalia, accompagne les entreprises dans leur transition énergétique et l'amélioration de la performance énergétique de leurs bâtiments.

Exclusions

Les sujets suivants ne concernent pas les activités de Voltalia :

- Actions visant à promouvoir la pratique d'activités physiques et sportives,
- Gaspillage alimentaire,
- Lutte contre la précarité alimentaire,
- Respect du bien-être animal,
- Alimentation responsable, équitable et durable.



Rapport sur les indicateurs clés de performance financière

Cette section détaille la contribution des activités de Voltalia à la Taxonomie européenne, à travers trois indicateurs financiers : le chiffre d'affaires, les dépenses d'investissement (Capex) et les dépenses d'exploitation (Opex). Ces données couvrent l'ensemble des entités du Groupe relevant du périmètre de consolidation, conformément aux comptes arrêtés au 31 décembre 2025, et sont pleinement réconciliables avec les états financiers publiés.

Les calculs ont été réalisés et consolidés par les équipes Finance de Voltalia et Helexia, en associant chaque flux financier à une activité identifiée comme éligible ou alignée, tout en garantissant l'absence de double comptage.

	Chiffre d'affaires		CapEx		OpEx	
	Total (K€)	Pourcentage	Total (K€)	Pourcentage	Total (K€)	Pourcentage
Eligible	571 393	96%	368 851	83%	28 055	13%
Aligné	571 393	96%	368 851	83%	28 055	13%
Non-aligné	0	0%	0	0%	0	0%
Non-éligible	22 426	4%	75 456	17%	181 682	87%

Cet alignement élevé avec la trajectoire climatique européenne traduit la forte contribution de Voltalia à la lutte contre le changement climatique et une approche intégrée de la gestion des risques sociaux, environnementaux et éthiques du Groupe sur l'ensemble de sa chaîne de valeur. Il permet à Voltalia d'orienter les investissements durables pour financer ses activités à travers le monde et poursuivre la réalisation de sa Mission.

Les dépenses d'investissements éligibles de Voltalia concernent principalement les dépenses liées au développement et à la construction des centrales éoliennes, solaires, biomasses, hydrauliques et de stockage.

Les dépenses d'exploitation concernent les coûts directs non capitalisés liés à la maintenance, à l'entretien et à la réparation des centrales éoliennes, solaires, biomasses, hydrauliques et de stockage.

vltalia

www.voltalia.com